

**TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LES VHR**  
**3<sup>E</sup> RÉUNION TENUE LE 29 NOVEMBRE 2007 À 9 H 30 À L'URLS DE QUÉBEC**

**COMPTE-RENDU**

**PRÉSENCES:**

Frédéric Raymond	Conférence régionale des élus
Marie-Line Pedneault	Environnement, Développement durable et Parcs
Jean-Luc Sylvain	Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
Benoît Marcotte	Fédération des Clubs Enduro
Pierre Imbeault	Fédération Québécoise des clubs Quad
Gilles Poirier	Fédération Québécoise des clubs Quad
Sylvie Boudreault	Hydro-Québec
Serge Vézina	Ministère des Transports, Direction de la sécurité
Yvan Barette	Ministère des Transports, région de la Capitale
Stéphane Chaîné	MRC de Charlevoix, aménagement
France Lavoie	MRC de Charlevoix-Est, aménagement
François Rochon	MRC de la Côte-de-Beaupré, aménagement
Claude Langlois	MRC de la Jacques-Cartier, aménagement
Patrice Gagnon	MRC de Portneuf, aménagement
Diane Jacques	Office du tourisme de Québec (ATR-Québec)
Sylvain Boucher	Réserve faunique des Laurentides, Sépaq
Jean-Pierre Poirier	Ressources naturelles et Faune, Aménagement du territoire
Serge Lachance	Ressources naturelles et Faune, Direction du territoire
Éric Provost	Scierie Leduc
Alain Marcoux	Société des sentiers de la Capitale
Arnold Lessard	Sûreté du Québec
Yves Turcotte	Sûreté municipale de Québec
Denis Villeneuve	Syndicat des producteurs de bois
Lina Racine	Tourisme Charlevoix (ATR-Charlevoix)
Dominique Bujold	Unité régionale de Loisir et de Sport de Québec
Marie-Ève Therrien	Unité régionale de Loisir et de Sport de Québec, préside la Table
Gérard Boivin	Consultant, coordonnateur de la Table

**ABSENCES:**

André Simard	Centres locaux de développement (CLD) – région de Québec
Caroline Dubé	Conseil régional de l'Environnement
Alain Juneau	Union des producteurs agricoles, Québec Rive-Nord (UPA)

La réunion débute à 9 h 30 sous la présidence de madame Marie-Ève Therrien, directrice de l'URLS. Monsieur Gérard Boivin agit comme animateur et Diane Grenon comme secrétaire.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

### 1. BIENVENUE

Madame Therrien souhaite la bienvenue aux participants.

### 2. PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Un tour de table permet aux participants de se présenter ainsi que l'organisme qu'ils représentent.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 3.c : *Discussion* au lieu de *approbation*
- Ajouter avant le point 3 : adoption du compte rendu du 14 juin
- Au point 5.a : préciser dossier pont de Portneuf,
- Ajouter 5.c : Critères d'approbation des projets

### 4. COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 14 JUIN 2007

Tous les participants ayant reçu le compte rendu de la réunion du 14 juin 2007 il y a plusieurs semaines, Gérard Boivin en fait un bref survol; il s'avère conforme et aucun commentaire particulier n'est émis sur son contenu.

Cependant, la correction suivante a été demandée :

- Au point 7, il faudrait lire « ...une description de sentiers telle qu'elle devrait être faite, réalisée par le club **Quad Nature de Portneuf** au lieu du club *Quad Aventure Rive-Nord*

### 5. SUIVI DE LA SITUATION POUR LE QUAD

Gérard Boivin présente l'état de la situation pour le quad suite aux rencontres tenues avec les clubs depuis la dernière réunion de la table. (Voir synthèse en annexe).

#### Commentaires des participants :

- En cours de présentation, des interventions sont faites à l'effet que cette méthodologie est lourde et qu'elle ne permet pas vraiment d'impliquer les différents intervenants de la table, en particulier des différents ministères concernés. Le besoin d'une cartographie adéquate se fait sentir. Elle permettrait une localisation plus précise des problématiques et, éventuellement, des validations préalables par les ministères.

#### **Suivis à faire :**

Entreprendre le processus de réalisation d'une cartographie complète des sentiers interrégionaux.

Ressources : Coordonnateur, URLS, CRÉ, et autres groupes concernés

- En somme, on peut comprendre de ces commentaires que les membres de la tables souhaitent qu'on leur fasse rapport non seulement des problématiques mais aussi des démarches effectuées pour les régler et des solutions retenues et même appliquées. On veut que les efforts soient dorénavant axés sur les solutions plutôt que sur les problèmes.

- On constate également que les clubs de quadistes ou de motoneigistes ont besoin d'un plus grand support en l'occurrence pour réaliser l'inventaire des droits de passage. L'URLS verra comment elle peut apporter ce support.
- Le réalisme de l'objectif d'un réseau interrégional de sentiers quad 4 saisons est remis en question, de même que l'obtention de droits de passage sur une période de 3 à 5 ans.
- La problématique des terres du Séminaire est de nouveau soulevée; elle se présente aussi par rapport au développement des sentiers pédestres. Une stratégie commune d'intervention auprès du Séminaire devrait être adoptée afin d'éviter que chaque organisme fasse ses interventions séparément. À cet effet, Denis Villeneuve, du Syndicat des producteurs forestiers, fera une première démarche auprès du Séminaire.

Par la suite, si c'est possible et souhaité, une rencontre avec tous les groupes concernés pourrait être planifiée par l'URLS.

**Suivis à faire :**

-- Contact auprès des personnes concernées au Séminaire de Québec pour voir la possibilité d'une rencontre.

Ressource : Denis Villeneuve

-- S'il y a lieu, tenir une rencontre entre les groupes concernés et les représentants du Séminaire afin de faire une analyse globale du dossier et explorer des pistes de solution.

Ressources : Coordonnateur, URLS, Séminaire, Denis Villeneuve, et autres groupes concernés.

- La problématique du passage des sentiers quad dans la Réserve faunique des Laurentides, en particulier dans le secteur de Launière, n'est toujours pas réglée. Une discussion s'engage à cet effet et les intervenants concernés conviennent qu'un dernier effort devra être fait à la fin de l'hiver afin de trouver une solution.

**Suivis à faire :**

Contactez les organismes concernés à la fin de l'hiver afin de planifier une rencontre et une visite terrain. Objectif : trouver une solution durable au passage du sentier quad dans la RFL.

Ressources : Coordonnateur (planifier la rencontre), organismes concernés.

## 6. SUIVI DE LA SITUATION POUR LA MOTONEIGE

Monsieur Boivin poursuit sa présentation avec un tableau synthèse du suivi de la situation pour la motoneige. Celui-ci est joint en annexe. Compte tenu de l'heure avancée, les participants sont référés au tableau. (Voir tableau en annexe).

Un tableau de l'état d'avancement de l'inventaire des droits de passage est présenté. On constate que, même si une majorité des clubs a cet inventaire, il n'est pas informatisé et le suivi est difficile à faire. L'URLS étudiera la possibilité d'offrir aux clubs de réaliser et maintenir une base de données des droits de passage. (Voir synthèse en annexe)

**Suivis à faire :**

Réaliser une base de données sur les droits de passage, en assurant la mise à jour et la gestion. Embaucher une ressource externe à cet effet.

Ressources : Coordonnateur, URLS, Fédérations et clubs, ressource externe ponctuelle selon les besoins

## 7. DOSSIERS DE DEMANDE DE FINANCEMENT

### a. Demande pour un pont sur la rivière Portneuf

Monsieur Boivin présente la demande déposée par la ville de Portneuf et le club Quad Nature de Portneuf. Il s'agit de la construction d'un pont sur la rivière Portneuf, à ville de Portneuf, pour permettre au sentier # 50.

Le dépôt de ce premier projet dans le cadre du programme d'aide de 4 M\$ accordé par le gouvernement est l'occasion de donner des précisions sur ce programme :

- 4 M\$ de dédié dans le Programme d'infrastructures Québec / Municipalités;
- Doit être jumelé à une contribution équivalente du milieu;
- Un montant de 100 000 \$ est réservé à chaque région;
- Les projets sont déposés au MEMR pour une première analyse de conformité puis référés au MTQ pour approbation;
- Monsieur Vézina du MTQ, présent à la rencontre, nous informe que les tables de concertation doivent procéder à une priorisation des dossiers;
- Il n'y a pas de calendrier de dépôt des dossiers : les dépôts sont possibles sur une base continue.

Dans ce contexte, les membres de la TCR ne sont pas à l'aise de se prononcer sur un projet sans critères ou grille d'analyse.

Il est proposé de former un comité d'analyse des dossiers qui aura d'abord à établir une grille d'analyse et ensuite à procéder à l'évaluation des dossiers présentés. Les représentants des organismes suivants sont désignés pour siéger sur le comité :

- Conférence régionale des élus (CRÉ)
- Unité régionale, Loisir et Sport (URLS)
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ)
- Fédération Québécoise des clubs quad (FQCQ)
- Ministère des Transports du Québec (MTQ)

Une proposition de critères est déposée, sur laquelle les participants ont à se prononcer. Le résultat de cet exercice servira de base à l'établissement de la grille d'analyse. (Réf. document en annexe)

Les membres de la table souhaitent tout de même qu'une date butoir, ou période annuelle déterminée, soit fixée pour le dépôt des projets. Les représentations nécessaires seront faites auprès du MTQ.

Quant au dossier du pont de Portneuf, il est proposé de le soumettre au processus de validation qui sera mis en place. De plus, certaines informations manquent au dossier comme :

- Le détail des droits de passage en amont et en aval du pont;
- La confirmation que le sentier concerné sera opérationnel et considéré comme interrégional;

#### **Suivis à faire :**

- Réaliser une grille d'analyse des projets à partir des critères priorités par la TCR et la faire valider par le comité d'analyse.
- Soumettre (par courriel) au comité d'analyse les projets qui seront déposés au programme de financement pour recommandation.
- Envoyer une lettre réponse au promoteur du dossier du pont à Portneuf afin de leur expliquer la position de la TCR par rapport.

Ressources : Coordonnateur, URLS, comité d'analyse.

## 8. DEMANDES DE RÉOLUTIONS D'APPUI POUR LE MTQ

À la demande du MTQ, la table de concertation se prononce sur deux dossiers ayant une incidence sur la planification des travaux du Ministère :

- Le dossier du pont de la route 138 au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, à Donnacona;
- Le dossier de la « côte du Calvaire » sur la route 138, dans le secteur de Saint-Aimé-des-Lacs.

Après explications et discussion, il est proposé par Denis Villeneuve, appuyé par Pierre Imbault et unanimement résolu :

Compte tenu de l'impact sur la sécurité et les retombées économiques de ces deux sites, la Table de concertation régionale sur les VHR de la Capitale recommande au ministère des Transports de tenir compte du passage des VHR et d'y réaliser les aménagements nécessaires en conséquence. (Réf. document en Annexe)

**Suivi à faire :**

Faire suivre au représentant du MTQ les recommandations de la TCR

Ressources : Coordonnateur

**9. PLANIFICATION DE L'AN 2**

Une proposition de planification est déposée. (Réf. Document en annexe)

La prochaine réunion devrait avoir lieu en juin 2008.

N.B. : On demande que les documents pertinents à la réunion soient envoyés à l'avance.

L'assemblée s'est levée à 12 h 15.

---

Marie-Ève Therrien, URLS, présidente

Gérard Boivin, Coordonnateur

Diane Grenon, secrétaire